Conseil Municipal

Mardi 3 février 2026

21h30

Salle du Conseil Municipal

Membres du Conseil Municipal présents :

Martine BOHER, Etienne BUSCAIL, Angélique JEAN, Jean-Louis LACUBE, Jean-Dominique LAPORTE, Nathalie MARTINEZ, Cathy PETRIEUX, Michel POUDADE, Alain VAUTIER, Laurent WEGSCHEIDER.

Sous la Présidence de M. Michel POUDADE, Maire.

Absents excusés : Hélène BIER, Anne-Marie COIGNARD, Lionel DIRAT, Stéphane CAUCAT.

Procurations : Lionel DIRAT à Laurent WEGSCHEIDER

Désignation du secrétaire de séance : Alain VAUTIER

Ordre du Jour

1. Convention d'assistance juridique Territoires avocats 2026
2. Subvention troisième édition du Tramuntanya Bandas Festival
3. Financement pistes forestières
4. AOT Parking Paul Samson Régularisation TVA
5. Offre d'achat ancienne poste
6. Avenant convention podologue
7. Ressources Humaines
8. Sinistres nids de poule RD32
9. Vente parcelle Hivory pylône téléphonie mobile
10. Financement rue de l'Angélique Tranche 2
11. Autorisation signature convention ASO – Tour de France
12. Questions diverses

1. **Convention d'assistance juridique Territoires avocats 2026**

La SELARL TERRITOIRES AVOCATS, avocats au Barreau de MONTPELLIER, spécialistes en droit public, propose une assistance juridique pour toutes ses activités et missions liées à l'exercice de ses compétences et de ses activités.

DUREE

La durée de la présente lettre de mission est conclue pour l'année civile et commencera le 1er janvier 2026 pour s'achever le 31 décembre 2026.
La présente convention est ensuite renouvelée par tacite reconduction par périodes successives de 1 année, sans que la durée totale du marché, périodes de reconduction comprises, n'excède 4 années.
Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3.

Honoraire forfaitaire annuel : **6 134,74€ TTC**

Délibération : Le Conseil Municipal
AUTORISE M. le Maire à signer cette convention

Approuvé à l'unanimité

2. **Subvention troisième édition du Tramuntanya Bandas Festival**

Demande subvention pour un montant de 5 000€

Délibération : Le Conseil Municipal
ACCORDE la subvention demandée.

Approuvé à l'unanimité

3. **Financement pistes forestières**

Projet de réfection de la piste forestière du Soula/Balcère Lladure éligible à 70%. Possible en incluant Formiguères et l'ONF dans le projet.
→ Mettre à jour le document de gestion pour la Commune des Angles, qui est en cours de finalisation en 2026,
→ Régulariser l'emprise foncière de l'ONF sur 3 zones
Ce dossier de financement sera alors déposé tout début 2027, la MOE sera confiée à l'ONF.
La commune des Angles devra porter le projet.
L'ONF transmets un chiffrage financier. Les marchés seront lancés fin 2026 par la commune des Angles.
Sarrat del Frare : S'engager à acheter les parcelles privées pour inclure dans le soumis et reboiser.

Pas de point particulier n'a été soulevé.

4. **AOT Parking Paul Samson Régularisation TVA**

Définir les tarifs en HT et TTC (reversement de la TVA)
CM du 1er décembre 2022 14 000€ HT 20 ans 16 800€ TTC
CM du 5 décembre 2024 400€ HT 5 mois 480€ TTC
Nouveau Tarif
AOT 1 an 800€ HT 12 mois 960€ TTC

Délibération : Le Conseil Municipal
VALIDE le tarif de 800€ HT pour 12 mois, soit 960€ TTC

Approuvé à l'unanimité

5. **Offre d'achat ancienne poste**

Délibération : Le Conseil Municipal
***DONNE** son accord pour vendre le bâtiment dénommé « ancienne poste » cadastré AH91, d'une superficie de 138m²,*
***DECIDE** du prix de mise en vente à 235 000€,*
***AUTORISE** M. le Maire à signer tout document inhérent à ce dossier,*
***DONNE** mandat aux agences immobilières de la commune pour un montant maximum de 6% du prix de vente,*
***CONFIE** les actes à l'Office notarial.*

Approuvé à l'unanimité

6. **Avenant convention podologue**

Délibération : Le Conseil Municipal
AUTORISE M. le Maire à signer un avenant à la convention pour le cabinet de podologie
Surface de 51 m² (A vérifier)
Prix mensuel 301€

Approuvé à l'unanimité

7. **Ressources Humaines – Contrats**

Délibération : Le Conseil Municipal,
OUVRE les emplois suivants
- *Directeur de la régie des transports + capacité de transport*

Ouverture d'un poste permanent
- *Poste permanent de comptable*

Prolongation CDD
- *Directeur des services techniques*

Pas de création de poste à faire, car poste de déjà créé (Directeur ST) / Contrat CDI
- *Mécanicien*

Ouverture d'un poste permanent – Stagiaire de la Fonction Publique
- *Conducteur transport en commun + agent polyvalent.*

Ouverture d'un poste permanent – Stagiaire de la Fonction Publique
- *Ouverture d'un poste ASVP*

Contractuel

Approuvé à l'unanimité

8. **Sinistres nids de poule**

Délibération : Le Conseil Municipal
***AUTORISE** le remboursement des dégâts matériels pour les véhicules ayant subi des dommages consécutifs au fait d'avoir roulé sur ces nids de poule,*
***REFUSE** la prise en charge des conséquences immatérielles, comme le remboursement des forfaits de ski, des hébergements, des frais de transport, par exemple,*
***AUTORISE** M. le Maire à procéder au remboursement au cas par cas, après avis des assureurs de la commune et des tiers et-ou des frais restant à charge des sinistrés éventuellement après subrogation, sur justificatif.*

Approuvé à l'unanimité

9. Vente parcelle Hivory pylône téléphonie mobile

<u>Délibération</u> : Le Conseil Municipal
***VALIDE** la vente d'un terrain de 50 m², situé sur la parcelle cadastrée A 142,*
***DIT** que ce terrain est vendu à la société « Celland Estate »,*
***AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes inhérents à cette transaction,*
***DIT** que Tout changement d'antenne devra faire l'objet d'une autorisation de la mairie.*

10. Renouvellement canalisation rue de l'Angelique Tranche 2 et fin

Une délibération sur la totalité de Rue de l'Angélique a déjà été prise en 2024 pour 1 410ml, en 2024, 477ml ont été remplacés. Il reste 933ml en comptant les raccordements.
Il s'agit de demander le maximum d'aides possibles pour réaliser ces travaux soit 80% du montant total.

Plan financement canalisation Eau Potable T2 rue Angélique				
Dépenses		**Recettes**		
Travaux eau potable - contrôle, topos, étude de sol, Géodétection	481 926,88 €	Agence de l'eau	70%	350 000,00 €
Essais de pression	5 000,00 €	CD66	10%	50 000,00 €
MOE (3%)	13 073,12 €	Autofinancement	20%	100 000,00 €
Total	**500 000,00 €**	**Total**	**100%**	**500 000,00 €**

<u>Délibération</u> : Le Conseil Municipal
VALIDE ce plan de financement
AUTORISE M. le Maire à signer toutes les demandes inhérentes à ce projet

Approuvé à l'unanimité

11. Autorisation signature convention ASO – Tour de France

<u>Délibération</u> : Le Conseil Municipal
***AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec ASO.*

Approuvé à l'unanimité

12. Questions diverses

M. le Maire exprime le souhait de répondre à l'association Bien Vivre aux Angles qui a écrit à plusieurs mairies, pour leur demander de prendre position contre le projet de retenue d'altitude.

<u>CAO Lundi 23 février à 8h30</u>

Tenues vêtements RASL,
Bâtiment et process salle des machines (usine à neige),
Crédit-Bail Informatique.